



Vie institutionnelle et vie associative  
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur des 25 et 26 juillet 2020  
Laurent DOLIAS, Président  
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

# COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR

**N96 ter des 25 et 26 juillet 2020**

**Présents : Laurent DOLIAS, Yan DUVIVIER, Pierre ESCLAFIT, Adèle IZING, Emilie LETELLIER, Isabelle SOLTISIAK, Saâd ZIAN (Délégué Général)**

**En distanciel : Laurence LE BERRE, Camille DUBREUIL**

**Excusé : Isabelle SOLTISIAK (excusée le samedi après-midi)**

**Etaient à l'ordre du jour les points suivants :**

**Samedi**

- Ordre du jour de l'Assemblée Générale
- L'AGE
- Le Rapport Moral
- Le Rapport Financier
- Le Rapport de Gestion
- Le Rapport d'activité
- Les règles et procédures de l'AG
- Les invités à l'AG
- Le lieu de l'AG
- La procédure des motions

**Dimanche**

- Les services nationaux
- Point sur la situation financière
- Point sur le projet Pologne
- Valloire
- Vote des règles de procédures de l'AG
- Organisation du travail CD jusqu'à la prochaine rencontre en août



Scouts et laïques  
[www.eedf.fr](http://www.eedf.fr)



### **Délibération 2020-07-01 : Adoption de l'ordre du jour :**

*Historique* : la proposition de l'ordre du jour a été envoyée aux membres du CD. Après modification, la proposition est soumise au vote.

**Après modification, le Comité Directeur adopte l'ordre du jour de la séance 25 et 26 juillet 2020**

**7 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION - Unanimité des présents**

### **ODJ AG :**

Après un tour de table et des échanges autour des travaux déjà menés par le groupe de travail AG et l'EN. Un ODJ pour l'AG 2020 se dessine. La discussion porte sur l'heure de démarrage de l'Assemblée Générale, qui en commençant le samedi matin, de manière informelle, permet d'y mettre des temps d'ateliers et de débats sur nos différents rapports qui seront soumis au vote.

La question du bilan des Orientations Nationales est abordée. Une réflexion est menée sur l'état d'avancement de la phase de bilan et sur la pertinence de mettre un temps dessus durant l'AG. Le constat est fait que la phase de bilan n'est pas opérationnelle et qu'il est plus judicieux de consacrer le créneau disponible à une autre thématique, notamment les projets à venir en 2021 et les 100 ans de la FFE. Il faut aussi prévoir un temps de retour sur les avancées du SDI.

Une phase plus technique est abordée qui est celle de « comment passe-t-on d'une AG à une AGE ? quels sont les devoirs et obligations ? quelles sont nos marges de manœuvre ? Quid de la liste des votants ? »

Les échanges portent ensuite sur l'ordre du jour, à quel moment on fait l'AGE, quand met-on les temps statutaires, les votes, le débat/échanges sur les motions. La question d'un temps de travail le soir après le repas est abordé.

La place de la pédagogie en AG : un temps d'échange et de discussion est pris pour avoir les avis et retours sur comment garantir le temps pour les obligations statutaires, garantir le temps d'échanges et débats pour que chacun et chacune se sente apte à voter tout en ayant pu s'exprimer et garantir également des temps d'échange et de construction autour de la pédagogie et des projets. Le constat est assez simple, le temps nous manque pour faire les deux. Soit on peut faire une AG très statutaire, tournée autour des enjeux financiers et bien construit, soit on passe rapidement sur les temps statutaires pour avoir le temps d'aborder d'autres points.

La solution serait les débats et échanges en amont de l'AG afin de gagner du temps dès le samedi et pouvoir passer sur la présentation des rapports et les votes rapidement. La question des outils ainsi que de la maîtrise des outils est abordé. Le site de l'AG construit par les bénévoles du groupe de travail AG et de la commission gouvernance pourrait permettre d'effectuer tout un travail préparatoire.

Néanmoins, avec l'intégration d'une AGE sur l'AG 2020, il est compliqué de pouvoir tout faire. Le choix est donc fait d'avoir une AG statutaire, avec un temps sur les projets 2021 le dimanche matin sur le temps dédié au petit déjeuner et avant la reprise des temps le






**Vie institutionnelle et vie associative**  
**Compte-rendu de la séance du Comité Directeur des 25 et 26 juillet 2020**  
**Laurent DOLIAS, Président**  
**Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général**

dimanche. Cela permet à chacun et chacune des participants de se positionner si il/elle le souhaite en fonction des envies, sans obligation et où chacun.e est libre de réguler son temps de sommeil ou son temps de participation aux ateliers.

La question des votes à distance est abordée si pour des raisons sanitaires certaines régions ne peuvent se déplacer hors de leur périmètre. Voir dans quelle mesure on peut rendre cela possible en garantissant la légalité des votes.


Le temps de présentation des candidatures au CD et à la commission de contrôle est abordé. La passation des vidéos des candidats s'il y en a à visionner et un temps speed dating sur les temps de pause, ou le soir, permettrait aux candidats de se présenter convenablement et aux "agésistes" de prendre le temps de découvrir les motivations de chacun.e.

Le temps des motions paraît plus pertinent en atelier, cela facilite le débat, plutôt qu'un temps en plénier.

Pour le temps financier, au-delà du rapport financier, il y a un réel enjeu à aborder la situation 2020 et la projection 2021. La question de l'augmentation de la cotisation pour la rentrée 2020 est abordée. L'évolution du modèle de la contribution nécessitera des échanges en amont de l'AG avec les RR au travers des conseils nationaux et au sein de chaque région à travers les congrès. Ce travail ne pourra avoir lieu de but en blanc à l'AG 2020. Cela sera un travail d'année entre deux AG. Néanmoins, la proposition de l'augmentation de la cotisation pour l'année d'activité 2020/2021 peut être faite dès septembre, sa validation sera par contre effective si et seulement si l'AG valide cette décision. La prise de décision effective sera remise à l'ODJ de la séance du mois d'août pour laisser le temps à l'ensemble des membres d'y réfléchir avec recul. Quoi qu'il en soit, il est acté qu'aucun prélèvement ne sera effectué avant l'AG. La question s'est posée d'informer dès maintenant l'association d'une augmentation à venir de l'adhésion dès septembre 2020. Le choix a été fait d'attendre de connaître le montant de cette augmentation avant d'en informer l'ensemble de l'association pour éviter les questionnements sur le montant à venir de cette augmentation. Nous allons devoir communiquer très rapidement auprès des structures une fois la décision prise car les groupes et les régions préparent déjà leurs rentrées. 

Les temps d'animation durant l'AG : il faut faire le lien l'équipe communication. Il peut être intéressant de partir sur des vidéos de moments forts d'année et mettre en lumière les initiatives prises durant le confinement, sur les activités avant, sur la reprise et les séjours d'été. A l'AG des EU, le rapport moral a été présenté sous forme de JT. On pourrait partir sur une AG à thème.

Les Animateurs de l'AG sont :

- Fiona
- Jipé 





### Proposition ODJ AG

- Temps ateliers débats sur rapports + stand motions - matin
- AGE (2/3 des délégués) - 30 minutes en début d'après-midi
- Début de l'AG
- Règles de procédure de l'AG
- Bloc bilan 2019
  - Rapport moral
  - Rapport d'activité
  - Rapport financier
  - Commissaire aux comptes
  - Avis CE
  - Intervention OLD
  - Décisions administratives
- Temps atelier sur motion
- Vote (rapports / motions / résolutions) (samedi soir)
- Bloc budget 2021 et prévision 2022 et +
- Candidature CD & commission (dimanche matin)
- Projets 2021 (dimanche matin)

### Réflexions sur :

- Seconde AGE en distanciel si pas le quorum ?
- AGE en distancielle : essayer d'avoir le quorum
- Rapport d'activité de la CAF
- Temps CN en septembre : bilan de l'été / échange visioconférence avec région sur motions pour préparer l'AG
- Temps d'échange en visioconférence avant sur doc statutaire
- Date limite pour se décider si jamais la situation sanitaire ne nous permet pas de faire une AG en distancielle

Date limite pour ODJ définitif de l'AG : 23 aout

### Les différents rapports :

Le Rapport Financier : volonté de faire un bilan sur 10 ans. Une réunion CAF est prévue autour du 15 août. Des vidéos de compréhension seront préparées. Retour sur le rapport pour le CD du 22 et 23 aout. La date limite pour le valider : le 01 septembre.

Le rapport de gestion : il doit être validé ces jours-ci par le CAC et viendra en annexe du rapport financier.

Le rapport d'activité : il manque la partie de l'EN. Il est en cours de finalisation, la carte des régions et la carte des salarié.e.s sont à revoir. Voir pour faire un point sur 2020.

Le rapport moral : il est en cours de rédaction, il sera finalisé pour la prochaine séance CD en aout.





**Vie institutionnelle et vie associative**  
**Compte-rendu de la séance du Comité Directeur des 25 et 26 juillet 2020**  
**Laurent DOLIAS, Président**  
**Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général**

Les règles de procédures de l'AG 2020 s'est fait avec un travail préparatoire de lecture et un temps de travail tous ensemble avant de procéder au vote le dimanche.

Échanges et discussion sur les invité.e.s à l'AG :

- Observateur
- Invités extérieurs
- OLD
- Équipe internationale
- EN
- Salariés

Réflexions :

- Coût d'un membre à l'AG : entre 90 & 190 €
- Présence des salariés à l'AG
- Invités extérieurs en lien avec ODJ
- Observateur : payant // invité
- Les salariés peuvent faire partie des observateurs
- Rôle d'un observateur
- Invités internes : commissions

**Les motions seront traitées lors de la séance du mois d'août.**

Le Lieu de l'AG sera IGNY : lycée privée en région parisienne (13 000 € pour 250 : 52 €). Nous avons jusqu'au 15 septembre pour confirmer notre venue et le nombre. Cela nous laisse le temps de voir l'évolution de la situation sanitaire.

Les services nationaux : un travail est entrepris par le délégué général pour optimiser les coûts pour 2021. L'élaboration budgétaire est en cours avec un objectif à -100 000 euros. La réflexion d'un changement de modèle de contribution passant à un coût fixe par adhérent au lieu de passer par un pourcentage est une piste de travail pour être présenté à l'AG 2021.

Point financier : Pour répondre à notre situation financière critique générée par la crise du COVID19, les directives en réflexion :

- Une augmentation de la cotisation 2020-2021, valable dès septembre,
- Une modification du mode de calcul de la contribution 2020, appliquée en 2021,
- Une réduction des charges des services nationaux.

Le CD acte aussi la nécessité d'élaborer un nouveau modèle socio-économique. Un travail est à entreprendre autour du fléchage produits / charge, autour du cadre logique et de la formation des trésoriers

**Projet Pologne 2021**

Nous avons discuté du Projet Pologne et entre autres insisté sur la nécessité que ce projet se conforme aux règles de l'association, en lien avec l'équipe internationale et les commissaires internationaux. De plus nous avons bien précisés que la CME serait impliqué dans la validation de ce projet car projet national.





## Vote procédure AG

- Clause n°1 : scrutateur : avis du CD sur possibilité B (tirage au sort) (5 pour / 1 abstention)
- Clause n°2 : composition de bureau de l'AG :
  - Suppression de la clause B (6 pour)
  - Suppression de la clause D (7 pour)
  - Proposition d'une nouvelle clause F : 4 élus + 1 CD + 1 groupe AG
  - Choix entre la clause A C E et F :
    - A : 0
    - C : 0
    - E : 3
    - F : 4
- Vote systématique blanc + explication : 7 pour
- Vote des candidats au CD :
  - Vote en liste : 4
  - Vote par candidat : 3
- Participants à l'AG :
  - Observateurs : sans intervention / à part / 1 observateur par région à ses frais
  - Salariés :
  - Invités extérieurs :
    - SF + chaque fédération : 7 pour
  - OLD :
  - Programme des jeunes :
- Candidats aux CD : > 10 mineurs élu.e.s :
  - Option A : on sélectionne les mineurs les moins bien élus => rejeté : 5
  - Option B : on sélectionne les mineurs surnuméraires par collège : 2

## Valloire

La proposition d'achat du SSIT n'est pas acceptable au regard de l'évaluation du bien par l'agence immobilière et l'expertise domaine de France faite en 2014. Néanmoins, un centre sans activité coûte tout de même de l'argent. Nous allons devoir nous assurer que le bien soit visible en agence pour aller chercher d'autres acheteurs. Un moyen de gardiennage va devoir être mis rapidement en place pour éviter que le Chalet des Eclés se fasse squatter, dégrader ou piller.

